



SEPANGUY
Société d'Etude, de Protection & d'Aménagement de la Nature en Guyane

Guyane Nature Environnement

Communiqué de presse

Cayenne, le 30 mars 2012

Pétrole en mer : les risques sont bien là... ... mais toujours pas l'information du public

A l'heure où les pollutions maritimes aux hydrocarbures défrayent la chronique, la multinationale SHELL vient de déposer en Guyane une demande pour deux nouveaux forages ultra profonds, sans que l'avis du public ne soit requis. Réactions de Guyane Nature Environnement.

La multinationale SHELL vient de déposer en ce début de semaine auprès de la DEAL Guyane une demande d'ouverture de travaux de recherche pétrolière en mer. Deux études sismiques sont prévues, ainsi que deux forages ultra-profonds par plus de 2000 m de profondeur sous l'océan.

La fédération Guyane Nature Environnement tient à rappeler les leçons qu'elle tire du forage mené en 2011. Tout d'abord, la fédération alerte d'ores et déjà sur la poursuite de ces activités à risque, menées dans un environnement rendu dangereux pour les travaux en mer du fait de courants marins puissants et imprévisibles.

Elle s'inquiète également de la qualité des moyens de lutte contre une éventuelle pollution majeure. Pour mémoire en 2011, ces moyens de lutte étatiques (POLMAR) ou privés étaient très largement insuffisants.

Par ailleurs, la fédération Guyane Nature Environnement note la recrudescence de pollutions en mer dues aux activités pétrolières.

Une seconde marée noire vient ainsi d'avoir lieu début mars au large de Rio de Janeiro sur un permis de recherche, entraînant la suspension des activités brésiliennes du géant américain CHEVRON (marque TEXACO) et la poursuite de son directeur par le Parquet de Rio. Ce dernier risque jusqu'à 31 ans de prison.

En Europe, c'est TOTAL qui fait face actuellement à une très importante crise en Mer du Nord, où une fuite de gaz incontrôlable rend possible à chaque instant l'explosion d'une plate-forme au large de l'Ecosse.

Au Nigéria, la liste des pollutions est aujourd'hui trop longue pour n'en retenir qu'une seule. Cependant, la plainte collective de 11.000 nigériens déposée ce vendredi 23 mars contre SHELL auprès de la Haute-Cour de Londres est à elle seule emblématique de la situation générée sur place par 50 années d'activités pétrolières.

Enfin, la fédération Guyane Nature Environnement regrette une nouvelle fois que le public ne soit pas invité à participer aux prises de décision relatives à la poursuite de ces activités risquées et nouvelles en Guyane. Cette mise à l'écart légale du public n'est plus acceptable de nos jours. Elle semble par ailleurs en opposition avec certains aspects de notre Constitution qui permettent une information correcte du citoyen en matière d'environnement.

La fédération Guyane Nature Environnement demande donc au Préfet de Guyane d'organiser sans tarder la consultation du public et de mettre à la disposition de ce dernier le dossier de demande d'ouverture des travaux déposé cette semaine par la multinationale SHELL.

Contact :

Christian Roudgé : **06 94 209 207**

Coordinateur de la fédération Guyane Nature Environnement